



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 15 juillet 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 30
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Jean-Paul PORTESENENY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO

21 - ATTRIBUTION DES BOURSES PROJETS JEUNES 2024

La Commune accompagne les jeunes dans leurs projets au travers du dispositif de Bourse Projets Jeunes.

Les objectifs de la bourse sont :

- Encourager et promouvoir la prise d'initiative et de responsabilité des jeunes,
- Favoriser l'exercice et l'apprentissage d'une citoyenneté active par notamment l'accompagnement, le soutien et l'aide à la réalisation de projets de jeunes.

Une session du jury a eu lieu le mercredi 15 mai 2024.

3 élu.es de la commission jeunesse et 2 professionnel.les de la jeunesse ont composé le jury qui a étudié les 2 candidatures suivantes :

Projet « Meilleure apprentie de France »

Projet porté par Luna GOSSET.

Jeune apprentie en CAP esthétique, elle réalise son alternance à l'institut « Sérénité » à Oloron Sainte-Marie.

Après avoir obtenu les médailles d'or au concours départemental à Bayonne puis régional à Bordeaux, Luna prend part au concours national à Lyon. Elle a témoigné vouloir faire ce concours pour acquérir de l'expérience, renforcer sa confiance et à terme devenir une professionnelle accomplie. Dans ce concours, elle représente fièrement ses origines béarnaises et propose à la collectivité de partager sa passion lors d'une session de maquillage pendant la soirée du Conseil Municipal des Jeunes le 10 juillet au Jardin Public. Elle sollicite une bourse de 750 € pour contribuer aux frais générés par la participation à ce concours.

Projet « O Topo »

Projet porté par 9 jeunes qui se sont rencontrés dans le cadre des ateliers jeunes.

Ce projet est soutenu méthodologiquement par les animateurs jeunesse du Centre Social.

Lors de ces ateliers, les jeunes ont pu partager leurs envies de voyage et de découverte d'autres horizons. Aussi, ils ont travaillé pendant plus d'un an sur leur projet en alternant les temps de montage de projet avec des temps d'auto-financement.

Ils se rendront donc à Lisbonne avec l'intention de découvrir l'histoire de la ville, s'immerger dans la culture portugaise et le mode de vie lisboète. Pour ce faire, ils ont opté pour un hébergement en auberge de jeunesse et ont prévu d'aller à la rencontre de jeunes portugais fréquentant une association de quartier.

A leur retour, les jeunes souhaitent mettre en place une soirée pour partager leurs découvertes aux membres du bureau du centre social ainsi qu'aux partenaires les ayant soutenus.

Le montant de la bourse sollicitée est de 750 €.

Après avoir auditionné les jeunes et vérifié la conformité des projets avec le règlement de la bourse projets jeunes, le jury a proposé d'accorder les montants sollicités par les jeunes.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ACCORDE** une bourse projet jeune de 750 € à Luna GOSSET,
- **ACCORDE** une bourse projet jeune de 750 € au groupe de jeunes « O TOPO », étant précisé que le versement de la bourse sera effectué sur le compte bancaire du Centre Social Là-Haüt.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 15 juillet 2024.

Suivent les signatures.-

Le Maire,


Bernard UTHURRY



AFFICHÉ LE 17/07/2024

